

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

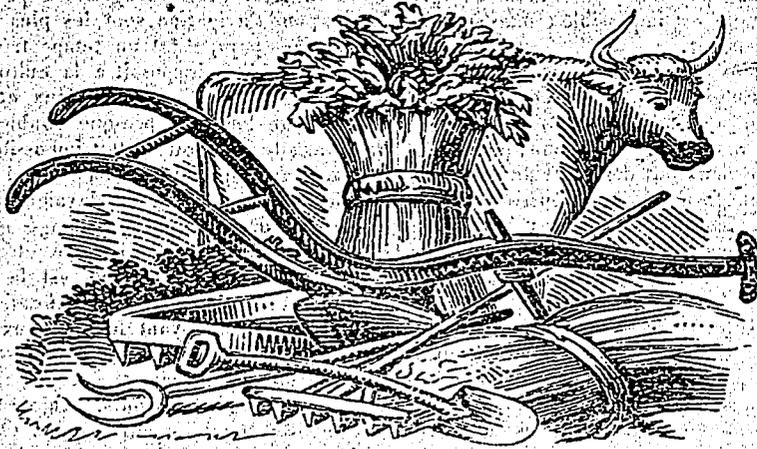
\$1.00, payée, invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco.

CAUSERIE AGRICOLE

LES PRODUITS DU DÉTAIL.

(Suite.)

Pour corroborer ce que nous disions dans notre dernière causerie nous allons citer un passage de l'ouvrage de M. Lecouteux qui a traité si clairement et si logiquement cette question vitale des races perfectionnées.

« S'il est rationnel, dit-il, de poser en principe général que l'accroissement des ressources fourragères doit précéder l'amélioration du bétail, il est juste de reconnaître, d'autre part, que les animaux perfectionnés, c'est-à-dire mieux appropriés aux nouveaux besoins de la société, constituent un des plus vifs stimulants, qui puissent déterminer les améliorations du sol. Il ne suffit pas, en effet, de produire des fourrages : il faut les faire consommer par un bétail qui, formant lui-même une spéculation lucrative soit un bon rémunérateur des fourrages qu'il consomme. En cet état de chose, le bétail n'est donc pas un mal nécessaire : c'est une fabrique de viande, de laine, de lait et de fumier qui se trouve annexée aux fermes et qui, bien organisée, doit augmenter la valeur des matières premières sur lesquelles s'exerce son action. Tel paraît être, pour un prochain avenir, le rôle des animaux précoces livrés à la boucherie. Que le profit vienne de ce dernier côté, que les cultivateurs soient excités à produire de la viande, et la production fourragère s'élèvera bientôt aux proportions qui seules peuvent assurer la prospérité générale de l'agriculture. »

Ce qui a manqué jusqu'à ce jour à l'amélioration de la culture et à celle du bétail, c'est un stimulant capable de faire comprendre aux cultivateurs tous les avantages qu'ils retireraient de ces améliorations. Ici les phrases ne suffisent pas, il nous faut des faits palpables, irrécusables qui puissent porter la conviction dans l'esprit des plus entêtés. Toutes les fois qu'une race plus perfectionnée s'est formée, elle ne l'a été que sous des circonstances impérieuses qui en faisaient connaître toute la nécessité. Notre culture canadienne comme toutes les autres ne s'améliorera que

forcée par ces circonstances. Il faut que les besoins croissants de la consommation excitent la production de la viande, du beurre, du fromage au plus bas prix possible ; et, il est impossible de satisfaire à cette condition qu'en prenant les moyens de diminuer le prix de revient de ces denrées. Il faut que l'établissement des manufactures excite la production de la laine à bon marché.

Maintenant on se demandera peut-être, comment peut-on diminuer le prix de revient des denrées agricoles ? Quiconque a suivi nos causeries précédentes et en a tiré les conclusions nécessaires, est en état de répondre à cette question. Ce but qui, de prime abord paraît difficile à atteindre, peut cependant en quelques années se placer, presque de lui-même, sous la main de l'agriculteur. N'est-il pas vrai que pour un animal de boucherie par exemple, plus sa croissance aura été rapide, et plus il aura la facilité de prendre à un âge peu avancé, une grande masse de chair, plus le prix de revient de sa viande sera faible ? Ceci est de la plus grande évidence : cet animal ayant été entretenu pendant très-peu de temps, les dépenses de toutes sortes chargeront moins son compte de production, et vous comprenez, lecteurs, que, si les dépenses sont faibles et le produit abondant, le profit net sera élevé, alors le producteur peut donc donner ses denrées à un prix moindre et faire encore beaucoup de bénéfice.

N'est-il pas vrai, pour la même raison, que les bestiaux, qui, avec une même nourriture, donneront une plus grande quantité d'un lait plus riche, ou des toisons plus abondantes et plus fines, accorderont des profits plus considérables à leurs propriétaires ? Ceci est également évident.

Eh bien, aucun animal ne peut remplir ces conditions, s'il n'appartient aux races perfectionnées. Et, certes, cette perspective de forts bénéfices, doit être un vif stimulant pour encourager l'introduction des races perfectionnées ou l'amélioration des races communes suivant les circonstances.

Nous ne sommes plus au temps où l'énonciation de ces principes faisaient lever les épaules. Aujourd'hui, on commence à comprendre la nécessité des améliorations, et on écoute volontiers les hommes de progrès qui démontrent les avantages qu'en peut retirer la prospérité générale du pays. Mais entre croire,

et pratiquer, il y a plus d'un pas à faire et nous n'avons encore guère plus que la foi. Cependant cela ne doit pas nous décourager et ne nous décourage pas. Suivant le vieux dicton : " Paris ne s'est pas fait en un jour, " on ne peut prétendre, non plus, que la face générale d'un pays se change en un instant, que les préjugés, les vieilles routines fassent place, à un moment donné, aux excellentes améliorations des pays les plus avancés en agriculture. Ce changement brusque est impossible ; mais serait-il praticable qu'il ne serait pas prudent.

Nous admirons et nous envions les progrès agricoles de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Belgique. Mais ces contrées n'ont pas toujours été ce qu'elles sont de nos jours ; elles ont eu leur commencement, leurs routines non raisonnées ; mais, peu à peu, avec le temps, des besoins impérieux ont donné l'élan aux améliorations. C'est ainsi que se sont formées ces fameuses races bovines, dites Durham, Devon, Hereford, Aldernay, Ayrshire, Galloway, etc., ces races ovines dites Cotswold, Leicester, Southdown, etc ; ces races porcines dites Berkshire, Yorkshire, Suffolk, Essex, etc.

La formation de ces différentes races a eu lieu à différentes époques et quelques-unes même ont exigé pour leur amélioration de longues années de travaux incessants dirigés par des hommes intelligents. Bien plus, dans des contrées comme ici, on s'est fourvoyé quelquefois dans les commencements ; mais de tristes mécomptes ont ramené les améliorations dans la bonne voie. Une grande partie de ces fautes n'ont eu lieu que parce que l'on perdait quelquefois de vue ce principe que nous avons déjà fait connaître, souvent : Améliorer la culture avant de commencer le perfectionnement du bétail.

Étudions la marche progressive des améliorations agricoles et partout nous verrons que l'augmentation de la production fourragère, conséquence rigoureuse de l'amélioration du sol, et que l'introduction de nouveaux fourrages ont toujours précédé le véritable perfectionnement du bétail.

L'exemple de la richesse agricole de ces pays doit être pour nous un grand encouragement vers le progrès ; et, comme les principes sur lesquels leurs améliorations se sont appuyés, ont prouvé toute leur exactitude par les succès obtenus, nous pouvons les adopter en toute sûreté. Alors il ne restera plus, pour leur application, à faire la part des circonstances différentes où se trouve notre état agricole.

Tout améliorateur, tout agriculteur qui veut rendre la tenue du bétail lucrative, doit tenir compte des trois forces suivantes : le sol, le climat et sa situation.

Il est vrai que l'homme avec son intelligence et la puissance dont il peut disposer peut augmenter ou diminuer l'influence de ces forces ; mais sachons bien que son action est restreinte et qu'il vient un temps où cette action ne fait que contrebalancer les forces naturelles contre lesquelles il lutte, et alors les résultats sont nuls.

Ainsi, au moyen du drainage et de l'irrigation, il peut presque complètement changer la manière d'être d'une localité. Par le drainage, il fait disparaître l'humidité surabondante du sol, le rend friable, facile à travailler et à être pénétré profondément par les racines des plantes, il le réchauffe et le rend plus sain. Au moyen de l'irrigation, il donne au terrain une humidité toujours renouvelée qui lui fait défaut, il combat donc par là la sécheresse du sol et même celle du climat, il peut cultiver des plantes qui naturellement y périraient, il peut augmenter la masse et la diversité de ces fourrages, par conséquent il se donne la facilité d'entretenir un bétail que son sol et le climat de la contrée repoussaient jadis.

Avec la première de ces opérations, il peut entretenir des moutons, des chevaux de trait léger et tous les autres bestiaux des sols secs, sur des terres et sous un climat dont l'humidité ne

permettait autrefois que l'entretien de pesantes vaches laitières et de lourds bœufs de boucherie. Avec la seconde, il peut rendre propres à l'entretien des vaches laitières et à l'engraissement au pâturage des bœufs de boucherie, des terres légères que la chaleur du climat rendait d'une excessive sécheresse.

Nous avons sous la main de nombreuses preuves à l'appui de cette théorie. Mais l'Angleterre pour le drainage et la Lombardie pour l'irrigation sont les plus concluantes. Dans le premier de ces pays, il fut un temps très-long, où le sol d'une excessive humidité s'opposait à la culture d'un grand nombre de plantes. Sous un climat plus doux et avec une saison de végétation d'une longueur presque double de la nôtre, on voyait de nombreux terrains où il était impossible aux fruits de prunier de mûrir. On comprend que sous un tel climat et sur un tel sol les améliorations agricoles ne devaient pas avoir une marche bien rapide. Le drainage a tout changé et aujourd'hui l'Angleterre est de tous les pays de l'Europe et peut-être du monde entier celui dont la richesse agricole est la plus forte. Le gouvernement dut d'abord encourager l'exécution de cette utile opération ; mais bientôt, en voyant les heureux résultats du drainage, les agriculteurs anglais n'eurent plus besoin des encouragements du gouvernement pour les stimuler à poursuivre cette marche nouvelle mais pleine de profits. Aujourd'hui près des trois-quarts des terres cultivables sont drainées. On y rencontre les races de bestiaux les plus perfectionnées, depuis le mouton des terres sèches et le cheral de trait léger, jusqu'aux pesants chevaux de trait et les lourds bœufs de la race Durham.

A l'appui de l'excellence de l'irrigation nous voyons les magnifiques vacheries de la Lombardie qui autrefois nourrissait difficilement de maigres bêtes-à-laine, entretenues telles par une herbe rare grillée par un soleil ardent. Dans ce pays l'irrigation est encore sous le contrôle du gouvernement ; mais l'initiative en est laissée aux cultivateurs.

L'art agricole fournit encore bon nombre d'excellentes opérations qui pour n'avoir pas une aussi grande influence que les deux précédentes, peuvent néanmoins ajouter un poids de plus dans la balance et la faire pencher beaucoup du côté des succès. Ainsi les fumures abondantes, les labours profonds, les chaulages peuvent changer considérablement la nature du sol, lui faire porter une plus grande variété de fourrages, et par conséquent faciliter le perfectionnement du bétail.

Mais toutes ces opérations culturales, quelles qu'elles soient doivent précéder de quelques années l'amélioration de nos races animales ou l'introduction pure et simple de races perfectionnées, parce que, leur action sur l'augmentation des produits et l'assainissement du sol n'est que progressive et non pas instantanée. On ne pourrait donc pas même commencer le perfectionnement du bétail en même temps que celui de la culture.

Maintenant, nous devons ajouter que le moyen d'arriver à l'amélioration du sol, de vaincre les influences physiques, c'est le capital ; de l'abondance plus ou moins grande de ce dernier résultera nécessairement la rapidité avec laquelle on pourra arriver au but. Le capital, voilà la puissance du cultivateur, cette puissance dont nous avons parlé quelques lignes plus haut. Cependant, sachons bien que le capital n'a qu'une force gratuite dont l'action sera d'autant plus restreinte que la direction de sa marche sera plus opposée à celle des influences physiques. C'est-à-dire que si une somme donnée est appliquée à la culture sous un climat favorable et dans un sol de bonne qualité, elle produira plus que la même somme appliquée à une terre médiocre sous un climat trop sec ou trop humide. Ceci est un enseignement dont devront tenir compte ces agriculteurs forts d'une certaine théorie mais bien faibles en bonne pratique et tout disposés à attribuer au capital une influence plus grande qu'il n'a réellement.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'ouverture de la troisième session du premier parlement de Québec a eu lieu le 23 novembre. Son Excellence le lieutenant-gouverneur a dit, dans le discours du Trône, que la législature aurait à s'occuper de nouveau du code municipal, de plusieurs autres projets de loi d'intérêt public, notamment du projet de loi concernant le notariat et d'un autre relatif à l'organisation d'une police provinciale. Son Excellence a annoncé que les finances de la province de Québec sont dans un excellent état. L'adresse, présentée par le Dr. Church, représentant du comté d'Outaouais, a été adoptée après de très-courts débats.

Il paraît certain, d'après les dernières nouvelles, que les mécontents canadiens de la Rivière-Rouge se sont soulevés et qu'ils ont expulsé M. McDougall de leur territoire. Il hivernera, dit-on, à Pembina et attendra la solution des difficultés présentes qu'une conduite sage et prudente pourra apaiser.

Le tremblement de terre qui s'est fait sentir ici le 22 novembre a été désastreux dans toute la Californie. A San Francisco, dit le *Courrier du Canada*, nombre d'édifices ont été renversés et plusieurs personnes ont été tuées.

Le canal de Suez, travail gigantesque, qui relie la Méditerranée à la Mer-Rouge et qui a été mené à si bonne fin par M. Ferdinand de Lesseps, a été inauguré le 19 novembre. Cette inauguration a donné lieu à des fêtes splendides auxquelles ont pris part les représentants de presque toutes les puissances de l'Europe. La France était représentée par l'impératrice Eugénie; l'Autriche, par l'empereur François-Joseph; l'Italie, par le prince Amédée, et la Prusse, par le prince de Prusse.

Nous n'avons pu la semaine dernière, vu l'abondance des matières à traiter, qu'insinuer, en quelques mots l'usage à contresens qu'a fait *Un Catholique* des passages qu'il a cités de la *Civiltà cattolica*. Nous croyons devoir y revenir aujourd'hui, afin de donner les éclaircissements nécessaires.

Un Catholique a prétendu, et il l'a qualifié d'audacieux ceux qui soutiennent le contraire, que la *Civiltà cattolica* a porté sur la *Lettre* de Mgr. d'Orléans un jugement tout différent de celui que nous avons exprimé, en nous servant des paroles mêmes de Mgr. Chigi. Il n'y a pas regardé d'assez près, comme il est facile de s'en convaincre : il n'a pas même compris ce qu'il a lu, car la preuve qu'il fait est tout juste contre lui. Que disent, en effet, ces citations qu'a faites *Un Catholique* avec le luxe qu'il est dans l'habitude d'y mettre? Elles ne sont d'abord que la simple analyse de la *Lettre* de Mgr. d'Orléans; on y rencontre par-ci par-là quelques mots qui signalent l'art et l'éloquence du vénérable prélat, mais rien de plus; rien qui fasse ressortir des aperçus vastes, nouveaux et profonds, une grande force de doctrine. En résumé, la *Civiltà cattolica* donne clairement à entendre que la *Lettre* de Mgr. d'Orléans a un grand mérite littéraire, mais que le vaste sujet, qui en fait le fond, n'a pas été beaucoup creusé. C'est donc exactement l'appréciation de Mgr. Chigi qui, en pareille matière, n'a considéré le mérite littéraire que comme un accessoire de fort peu de conséquence : cette *Lettre* est peu de chose.

Mais Mgr. Chigi a ajouté : on y plonge les circonstances atténuantes en faveur de l'esprit moderne. *Un Catholique* n'en revient pas ! Il ne peut se figurer que Mgr. Chigi ait osé formuler pareil jugement ; il est quasi-tenté de le taxer de folie et d'audace. En homme modéré, car les libéraux sont de la modération leur vertu favorite, il se contentera de l'anéantir, comme il dit, par une dernière citation de la *Civiltà*. Il cite donc, car c'est là une de ses passions, et il est si triomphant qu'il s'interrompt pour dire : "Écoutez, écoutez!!" Nous avons prêté l'oreille, une, deux et même trois fois pour être bien sûr que nous entendions bien, et chaque fois nous avons entendu la même

chose : une citation encore parfaitement à contre sens. C'est vraiment jouer de malheur. Est-il donc malhabile notre homme ! Il a tort de se tant dépêcher puisqu'il est si peu clairvoyant. Examinons donc un peu en détail cette dernière citation.

"Pour connaître le vrai sens de l'auteur, l'art et le triomphe de l'éloquence, dans ce chapitre surtout (il s'agit du chapitre VI), il faut tenir compte de la personne qui parle, de ceux à qui elle s'adresse et du but, comme nous l'avons indiqué, que s'est proposé l'auteur, et cela de peur de malentendu. Pour n'en citer qu'un exemple, le *Constitutionnel* n'a-t-il pas cru, à propos de certaines éloquents généralités, entrevoir dans la lettre comme un programme de conciliation entre le Concile et les principes de 89, et une habile manière d'esquiver les doctrines de Grégoire XVI et de Pie IX sur les fameuses libertés modernes. Le *Constitutionnel* croit que Mgr. Dupanloup a voulu insinuer de sages conseils à l'Église. Disons que les sages conseils sont plutôt pour le *Constitutionnel* et pour tous ceux qui ont besoin de réconciliation avec l'Église."

Donc, la *Civiltà cattolica* reconnaît, ou les mots ne signifient plus rien, que certains passages de la lettre de Mgr. d'Orléans sont susceptibles de plus d'un sens. Rien de plus évident, car elle est obligée de faire des commentaires et des commentaires un peu extraordinaires pour déterrer le vrai sens. Il ne lui suffit plus d'examiner le contexte, ce qui précède, ce qui suit ; il faut en appeler à des circonstances extérieures. C'est absolument comme si la *Civiltà* disait : "Mgr. d'Orléans a été obligé de mettre la vérité dans l'ombre pour ne pas trop offenser ceux à qui il parlait." Par là, elle corrige poliment et très-finement, en semblant même faire des éloges, le sens fautif que présentent certaines paroles de Mgr. d'Orléans.

Une forte preuve encore de la teinte libérale qu'a la *Lettre* de Mgr. Dupanloup, en certains endroits, c'est que le *Constitutionnel*, selon l'aveu de la *Civiltà*, a pris les choses dans le mauvais sens que représentaient les expressions. La *Civiltà*, en rappelant ce fait, avertit Mgr. d'Orléans, toujours sous une forme très-polie et même élogieuse, qu'il faut parler plus correctement, si l'on ne veut pas que le *Constitutionnel* et la *Gazette de France* tirent à eux des personnages qui ne sont pas faits pour vivre dans leur camp ; qu'on aurait été heureux de le voir protester lui-même contre les interprétations de ces journaux. En un mot, la *Civiltà* ne fait autre chose ici que témoigner de la peine qu'on ressent de voir Mgr. d'Orléans parler de façon à se compromettre, et lui faire comprendre, par le tourment qu'on se donne pour trouver un sens favorable à ses paroles, qu'il doit désormais s'exprimer avec plus d'exactitude.

Un Catholique aura-t-il maintenant le courage d'avouer que les dernières paroles de Mgr. Chigi : "Mgr. d'Orléans plaide dans sa *Lettre* les circonstances atténuantes en faveur de l'esprit moderne," sont très-fondées, d'après la *Civiltà* même. Comme on le voit, nous n'invoquons ici que les autorités citées par *Un Catholique*, ce qui prouve évidemment que nous avons la vérité pour nous.

Quelque chose de bien significatif encore, c'est que les illustres et vénérables évêques de Poitiers, de Nîmes, de Moulins, de Montauban, de Laval, etc., à la voix desquels Pie IX aurait été heureux de voir se mêler la voix de Mgr. d'Orléans, comme il le dit dans un bref donné à Rome le 4 février 1865, n'ont jamais écrit une seule ligne, quoiqu'ils aient beaucoup écrit sur la société moderne, même tout dernièrement, que les libéraux aient pu invoquer en leur faveur. Pourquoi n'en arrive-t-il pas ainsi pour Mgr. Dupanloup ?

S'il est besoin de quelque chose de plus pour jeter une lumière nouvelle sur les tendances de Mgr. d'Orléans, et corroborer notre manière de voir les choses, nous citerons ce qui vient d'écrire M. Armand Ravelet, à propos du manifeste du

Correspondant : " De grands personnages, des Evêques mêmes, exercent sur la rédaction du *Correspondant* une haute surveillance. S'il leur déplaisait que les questions qui seront soumises au Concile fussent agitées dans la presse, ils n'auraient pas permis qu'un recueil, sur lequel s'étend leur influence, vint encore en augmenter le nombre."

Or, on sait parfaitement que Mgr. d'Orléans est l'ami intime des comtes de Montalembert et de Falloux, qui ont revisé le manifeste du *Correspondant*, qu'il partage toutes leurs idées, et qu'il est l'un des évêques qui exercent de l'influence sur le recueil dont ils sont les patrons.

Est-ce à dire maintenant que nous voulons déprécier Mgr. d'Orléans, que nous mettons en doute sa bonne foi, sa science et sa piété? Nullement, et rien de tel ne saurait être tiré comme conséquence de nos appréciations. Nous ne sommes pas de ceux qui prononcent l'excommunication contre quelqu'un parce qu'il y a en lui quelque chose qui fait peine et déplaît. Non, nous ne sommes pas de ceux-là. Nous ne voudrions jamais soutenir non plus que l'ensemble des œuvres de Mgr. Dupanloup est peu de chose, tant s'en faut. Nous reconnaissons, au contraire, que la masse de ses écrits est excellente; seulement, comme nous l'avons noté, il est regrettable que dans cette masse d'écrits quelques pages soient en faveur du libéralisme, et que ce soient justement celles qu'on exalte et qu'on admire le plus. L'illustre et vénérable évêque d'Orléans, si pieux, si dévoué au Saint-Siège, si disposé à se soumettre à toutes les décisions du Concile, quand même ses idées y seraient condamnées, a été de la plus grande bonne foi et très-sincère dans tout ce qu'il a écrit en faveur des idées libérales; mais si sa bonne foi et sa sincérité l'excusent et le justifient en conscience, elles ne peuvent justifier les doctrines libérales elles-mêmes et empêcher qu'on ne les combatte, même dans l'illustre prélat. Le bon sens et l'attachement à l'Eglise le veulent ainsi.

Un Catholique termine en s'excusant d'avoir comparé la *Gazette des Campagnes* à la *Civiltà cattolica*. car, dit-il, c'est presque un blasphème. Le pauvre homme! Un tout petit enfant, qui sait son catéchisme, sourirait de pitié en l'entendant donner dans des exagérations aussi maiséantes. Les rédacteurs de la *Civiltà cattolica* sont des prêtres; *Un catholique* dit que les rédacteurs de la *Gazette* sont aussi des prêtres? quel blasphème y a-t-il donc à comparer des prêtres à des prêtres! Nous attendons avec une grande impatience la nouvelle définition du blasphème que notre savant adversaire a élaboré dans ses sublimes méditations.

Qu'il nous soit maintenant permis de demander de quel droit *Un Catholique* se permet de nous faire la leçon sur le ton qu'il a pris? Sur quelle autorité s'appuie-t-il pour nous empêcher de rendre compte, comme journaliste, de ce dont s'occupe toute la presse et de l'apprécier au point de vue catholique? Si lui, qui n'est pas journaliste, se reconnaît le droit de dire librement son opinion et de lancer en même temps l'injure à la face de qui il lui plaît; assurément, il nous sera bien permis, à nous, de parler sur un ton convenable de ce dont tout le monde parle.

Enfin, *Un Catholique* a dû se proposer un but en écrivant comme il a fait: il combat pour une idée, pour un principe. Quelle est donc cette idée, quel est ce principe? Est-il pour Mgr. d'Orléans, en tant que libéral? Approuve-t-il le manifeste du *Correspondant*? L'appréciation qu'a faite de ce manifeste le *Journal des Villes et des Campagnes* est-elle de son goût? Il est temps enfin que Monsieur s'explique, car autrement il guerroyerait un peu à la Don Quichotte. En honneur, il ne peut plus reculer; il doit dire sa pensée franchement et librement.

Co que pense le "Journal des Trois-Rivières" de la "Gazette des Campagnes"

Un des organes les plus respectables de la publicité, le *Journal des Trois-Rivières*, veut bien, en donnant son avis sur l'opportunité de la subvention que le Conseil d'Agriculture se propose d'accorder à l'un des journaux agricoles actuellement existants, rendre justice à la *Gazette des Campagnes*. M. son Rédacteur, que tous reconnaissent comme si bien pensant, est loin de nous faire un crime des commentaires sur les principaux événements, que renferme la *Revue de la Semaine*.

Nous donnons l'extrait suivant de son article du 23 novembre dernier :

" Si le conseil juge à propos de subventionner un journal agricole, pas un seul autre ne mérite plus cette faveur que la *Gazette des Campagnes*. Ce journal a prouvé ce qu'il était: un journal agricole éminemment utile à nos populations rurales et qui leur a rendu des services signalés. Si nous avons accompli des progrès en agriculture nous le devons en bonne partie à la *Gazette des Campagnes*, qui a réussi à faire disparaître beaucoup de préjugés chez nos cultivateurs et à leur inculquer des notions saines, éclairées. Ce serait certainement une injustice que le conseil commettrait envers cette feuille, s'il choisissait dans les présentes circonstances, un autre journal pour le subventionner, si réellement il a le dessein d'accorder quelque subvention.

" Nous avons vu avec peine la petite guerre que l'on a faite à la *Gazette des Campagnes*, surtout les accusations que la *Minerve* a portées contre cette feuille. De quoi l'a-t-elle accusée? D'avoir, dans sa revue de la semaine, parlé des principaux événements politiques et les avoir commentés au point de vue des principes qu'elle professe. Certes, il n'y a là aucun crime et nous nous étonnons que ce reproche soit venu des rangs du parti à qui la *Gazette* a été loin de faire quelque tort, à qui au contraire elle a rendu beaucoup de services, en mettant sous les yeux des cultivateurs un court mais fidèle résumé des travaux et des mesures de nos hommes politiques.

" La *Gazette* a pu se tromper en quelque circonstance, elle n'est pas infallible, mais ses accusateurs ne le sont pas plus qu'elle. Chercher à détruire son mérite comme journal agricole, parce qu'elle s'est occupée un peu de questions politiques ou sociales, c'est être injuste à son égard.

" Nous le répétons, la *Gazette des Campagnes* est celui de tous les journaux agricoles de cette province qui mérite le plus l'obtention de la subvention du Conseil d'Agriculture, si subvention il doit y avoir. Mais nous sommes de l'avis de nos confrères qui pensent que cette subvention est inutile et même nuisible à la cause agricole. Lorsque nous n'avons pas de journaux agricoles, lorsque l'encouragement public était insuffisant pour soutenir ces journaux, une subvention de la part du gouvernement ou de la chambre d'Agriculture avait sa légitime raison d'être et ne pouvait que contribuer au succès de l'Agriculture. Mais aujourd'hui, les journaux agricoles, ceux qui viennent de se fonder nous le démontrent, peuvent subsister par l'encouragement qu'ils recevront de tous ceux qui par profession ou par goût s'intéressent à l'Agriculture. Alors pourquoi en prendre un pour lui accorder une subvention? C'est placer tous les autres dans une position désavantageuse et enlever une salutaire compétition.

" Nous verrons donc avec plaisir le Conseil d'Agriculture ne subventionner aucun journal, mais s'il accordait quelque subvention nous espérons qu'il en gratifiera la *Gazette des Campagnes*."

(Extrait du rapport officiel publié dans la "Semaine Agricole.")

Le Conseil de l'Agriculture et les Fermes les mieux tenues

A une séance du Conseil de l'Agriculture, tenue à Montréal le 20 novembre, sur motion de l'hon. L. Archambault, secondé par l'hon. U. Archambault, il a été résolu :

De prendre en considération cette partie du rapport du Comité de direction des Sociétés d'Agriculture qui a trait aux conditions imposées pour les fermes les mieux tenues. Après discussion sur chacune de ces conditions, cette partie du dit rapport est modifiée sur quelques points et adoptée comme suit :

10. Ne pourront être mises au concours que les terres d'au moins 60 arpents.

20. La ferme sera divisée par des clôtures en autant de parties qu'il y a de soles, et chacune ou du moins la plupart communiqueront par une allée ou autrement pour le passage des animaux. Les parties en bois n'entreront pas dans le cadre des divisions.

30. Clôtures en bon ordre.

40. Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées.

50. Fossés et ricoles en bon ordre.

60. Assolement de six à dix ans.

70. Bétail proportionné à l'étendue de la ferme et bien tenu : au moins une tête de gros bétail par chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

80. Bons pâturages, succédant dans l'assolement aux prairies.

90. Bonnes et grandes prairies : pacages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.

100. Une des divisions de la ferme, un dixième ou plus, suivant le mode d'assolement, sera en légumes, moitié ou plus en légumes à racines, et le reste en légumes à gousses.

110. Etables, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre et améliorés.

120. Chaque partie de la ferme sera en bon état de production.

13. Celui qui aura eu le premier prix pour la tenue de sa terre, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés, pour ceux qui auraient été primés dans leurs propres comtés.

La première condition, terre d'au moins 60 arpents, tendra à empêcher le morcellement de la propriété.

140. Dans les comtés près des villes où se cultivent les légumes et le soin sur une grande échelle, ces conditions pourront être modifiées par les directeurs.

150. A chacune des conditions 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10, 11e des fermes bien tenues, mentionnées ci-dessus, les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité des dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tout remplie.

160. Quant à la 12e, ils alloueront à chaque partie de la rotation (à chaque sole), un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de 50 ; et ils conserveront ou diviseront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

170. Les prix pour les fermes les mieux tenues seront comme suit : 1er, 50 dollars ; 2e, \$40 ; 3e, \$30 ; 4e, \$20 ; 5e, \$10."

Le secrétaire reçoit instruction d'en transmettre copie aux Sociétés d'Agriculture en requérant celles qui se croiraient lésées par ces conditions de faire connaître par écrit adressé au secrétaire les objections qu'elles pourraient avoir et indiquer celles qui leur conviendraient le mieux ; ces écrits devant être transmis à ce bureau, le ou avant le 15 janvier prochain.

La tenue d'un Journal de culture

Nous lisons dans le *Farmer's Advocate* :

Il existe, sans doute, bon nombre de cultivateurs qui commencent leurs affaires avec la ferme résolution de tenir un compte journalier de toutes leurs opérations de culture et des résultats qu'elles leur procurent. Cette détermination est mise à exécution pendant un certain temps, mais bientôt après, on commence à négliger les écritures, jusqu'à ce qu'enfin on les discontinue entièrement. Cette faute ne prouve pas que l'opération n'est pas bonne ; et, comme un encouragement à persévérer dans cette voie, nous allons citer le cas d'un homme qui a commencé sa carrière de cultivateur sans aucunes avances et qui, dans la suite, a atteint une grande richesse : résultat qu'il attribuait en grande partie aux soins qu'il prenait de tenir un compte régulier de toutes ses opérations culturales, pendant quarante-cinq années consécutives.

Ces mémoires journaliers étaient tenus dans des livres de grandeur convenable, chacun d'eux contenant les notes d'une année entière, et une fois remplis ils étaient exactement étiquetés et rangés avec ordre, afin de pouvoir y recourir au besoin. Ils contenaient le numéro des champs cultivés chaque année, l'espèce de récolte, le rendement approximatif ou effectif, le montant des travaux qu'ils avaient reçus, le nom des personnes employées chaque jour, les recettes journalières provenant de la vente du bétail et des produits de la terre, les sommes payées et pour quel objet, l'état de la température, ainsi que certaines réflexions que lui suggéraient les nouvelles du jour. Ce journal était invariablement écrit chaque soir avant de se mettre au lit ; mais lorsque le propriétaire était absent, comme cela devenait nécessaire quelquefois, une personne, chargée spécialement de ce travail, écrivait tous les soirs les notes nécessaires.

Ces annales furent souvent consultées et appelées à décider certaines questions débattues sous le rapport de la température et des récoltes dans des années particulières, et assez souvent présentées devant les cours dans le but de déterminer la date de certaines transactions locales. D'abord, ces registres tenus ainsi le soir peuvent paraître ennuyeux ; mais si on les tient régulièrement et avec persévérance pendant deux ou trois ans, ce travail devient une habitude à laquelle on se livre avec plaisir et qui est avantageuse à toute personne qui ne la néglige pas.

Effet du plâtre sur le blé

Le plâtre, dont le nom chimique est *Sulfate de chaux*, quoiqu'étant un des meilleurs engrais pour l'herbe, surtout pour le trèfle, n'est pas avantageux pour le blé. Il excite la croissance de la paille au détriment du grain. Celui-ci alors est vert et mou plusieurs jours après l'époque où il aurait dû être mûr.

Ce retard expose le blé aux attaques de la rouille et de la mouche à blé. Les matières fertilisantes contenant des phosphates et de la potasse devraient être appliquées au blé pour en retirer de plus abondantes récoltes. Leur effet est toujours avantageux et les espérances d'un produit abondant sont de beaucoup augmentées en enterrant par un labour la dernière coupe de trèfle, quelques mois avant de mettre la semence en terre.

Huile de pétrole

La fréquence des accidents occasionnés par la manutention de l'huile de pétrole nous engage de nouveau à dire quelques mots et à donner quelques conseils concernant l'emploi de ce liquide minéral.

Depuis quelques années, l'usage de l'huile de pétrole purifiée pour l'éclairage et aussi le chauffage des appartements a pris un

développement considérable, qui tend à augmenter de plus en plus à mesure que les appareils se perfectionnent; ainsi, en 1865, l'extraction du pétrole en Amérique, qui était de 6,500 barriques par jour, est arrivée, en 1869, à 25,900 barriques.

C'est cette *huile brute*, qui est composée d'*huile lourde*, excellente pour l'éclairage lorsqu'elle a été purifiée, et d'*huile légère* ou essence, excessivement inflammable, qui occasionne les fréquents accidents dont on se plaint à bon droit; mais l'huile purifiée que l'on emploie, et qui est la seule qu'on doit admettre dans les usines, les exploitations et les maisons, ne présente pas à beaucoup près les mêmes dangers; elle est même de beaucoup moins inflammable que l'essence de térébenthine et que l'esprit 3/6 que l'on manie pourtant sans appréhension. Le danger n'existe véritablement que dans les caves et les magasins où l'on tient en dépôt une grande quantité de ce liquide brut; dans ce cas, le danger est incessant et immense, et nous en voyons des exemples malheureusement trop fréquents.

Quoique le *pétrole purifié* ne soit pas plus dangereux que beaucoup d'autres liquides inflammables, il est bon néanmoins de s'entourer de certaines précautions, d'autant plus que leur observation régularise le service sans augmenter la dépense. Tout d'abord, il faut proscrire complètement les récipients en bois qui donnent lieu à des suintements inévitables et, par suite, aux incendies et aux accidents qui en résultent, et les remplacer par des vases en métal, tels que bidons en fer blanc ou en tôle étamée pour le service journalier, et futailles en fer pour l'approvisionnement général. Ces sortes de futailles sont aujourd'hui employées par un grand nombre d'administrations et entre autres par celles des chemins de fer.

De plus, il faut éviter de les enfermer dans des endroits clos ou dans des caves; le meilleur est de les mettre sous un hangar ouvert.

Enfin, il ne faut jamais garantir les lampes ou autres appareils près du récipient général; le meilleur est de remplir tous les matins le bidon qui doit servir au service de la journée et de remplir ensuite immédiatement les appareils, quelle que soit la durée de temps qu'ils aient été allumés; il ne faut jamais admettre qu'on ne fasse pas une lampe sans prétexte qu'elle n'aurait brûlé qu'une heure ou deux et qu'elle est approvisionnée pour douze ou quinze heures. *Sans exception aucune*, toute lampe qui a été allumée doit, avant d'être employée de nouveau, être vérifiée et remplie.

Ces précautions sont fort simples et nous ne doutons pas qu'elles feront disparaître, si on veut les observer, les accidents malheureusement si fréquents et si désastreux.—P. RENAUD. (*Journal d'Agriculture Progressive*.)

Le Farmer's Advocate

Est un journal pratique, dévoué aux intérêts agricoles et publié sous le patronage de l'ENTREPRENEUR AGRICOLE (*Agricultural Entrepreneur*). Un des buts spéciaux de ce journal est de donner les rapports sur l'essai de différentes variétés de graines, essai qui est maintenant entrepris sur une grande échelle. Dans ce but, on importe des graines, et leur rendement ainsi que leur efficacité sous notre climat est noté avec soin.

La Chambre d'Agriculture de cette Province a passé la résolution suivante à London, en Septembre 1869:

Résolu—Que les efforts faits par M. Weld, pour l'amélioration et l'essai de diverses espèces de céréales, ainsi que pour la diffusion des renseignements qui en sont la conséquence, par le moyen de la presse, mérite l'encouragement et l'aide de tous les cultivateurs de cette Province, et que ce Conseil donnera à l'amélioration et à l'essai des grains toute la considération nécessaire. (Certifié.)

Hugh C. Thompson, Sec.

Publié par William Weld, London, Ontario. Prix \$1.00 par année payable d'avance. Cultivateurs, demandez une copie comme échantillon.

Petite chronique agricole

Rien de remarquable du côté de la température depuis jeudi

de la semaine dernière. Nous avons un temps doux et uniforme. Avant hier il est tombé une moyenne couche de neige qui a eu le bon effet de nous donner de meilleurs chemins, car en plusieurs endroits la terre commençait à se découvrir.

Voilà la navigation maintenant terminée pour cette année. La compagnie du Richelieu, qui fait le trajet entre Québec et Montréal pendant toute la saison de l'été, a dû mettre ses vapeurs en hivernement à Sorel ces jours derniers. Quoique les gaces ne soient pas abondantes, cependant les vents fréquents et les brumes occasionnés par les brouillards de neige, rendent la navigation difficile et périlleuse comme en fait foi l'accident survenu dernièrement au vapeur *Québec* que nous avons signalé dans notre dernier numéro. Offrons donc nos remerciements à cette belle compagnie canadienne, si digne d'éloges pour la manière habile et courtoise avec laquelle elle sert le public voyageur, et faisons des vœux pour sa prospérité toujours croissante.

On rapporte que le bois de chauffage est extrêmement cher à Montréal. Il va sans dire que la classe pauvre est celle qui en souffre le plus. S'il existait un chemin à lisses transportant à la ville le bois des cantons éloignés, il y aurait aussitôt une grande réduction, et ainsi le combustible deviendrait à la portée de tout le monde.

L'acte fédéral, dit la *Minerve* stipulait que le Canada aurait un grand sceau, et que chaque province aurait son sceau particulier pour les documents officiels. Le gouvernement impérial vient de terminer la description des armes que chaque province aura droit de porter.

Les armoiries d'Ontario sont:

Groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople; croix de St. Georges or sur chef d'argent.

Pour le Bas-Canada: Champ or avec faces de gueules; deux fleurs de lis sur chef d'azur; groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople à la base; lion lissant bordure or.

Pour la Nouvelle-Ecosse: Or sur faces azur ondulées entre trois chardonis séparés; saumon naissant.

Pour le Nouveau-Brunswick: Or, galère ancienne sur ondes avec rames en action; lion naissant, bordure or sur chef de gueules.

Le sceau de la Puissance se composera de ces quatre écussons, occupant chacun une partition.

Par un ordre en Conseil, le gouvernement fédéral emploie le nouveau sceau depuis le 16 novembre courant.

RECETTE AGRICOLE

Moyen de garder les choux frais.

Coupez la souche (queue), de manière qu'il en reste environ deux pouces au-dessous des feuilles; videz ce bout de souche jusqu'à la profondeur où peut atteindre un couteau de poche, alors suspendez les choux dans une position renversée (la tête en bas), au moyen de quelques ficelles, et emplissez du temps en temps la cavité avec de l'eau claire et froide. De la même manière, on peut conserver les choux-fleurs et le celeri pendant quelques temps dans un lieu frais. C'est aussi un moyen très-facile de garder des légumes pendant les hivers rigoureux.

Bonne manière de mesurer le pied pour chaussons.—Fermez le poing; la mesure du tour des jointures donne la longueur du pied.—*Semaine agricole*.

Pour adoucir les fers.—Si vos fers à repasser sont rudes, frottez-les avec du sel fin; vous les adoucirez parfaitement.—*Ibid.*

Empêcher les pentures des portes de crier.—Rien n'est plus agaçant pour les nerfs d'un malade que d'entendre crier les portes.

qui s'ouvrent ou se ferment. En frottant les pentures avec un peu de savon on obvie à cet inconvénient. — Une petite cuillerée d'huile et une plume d'oie suffiraient pour toutes les portes d'une grande maison. — *Idem.*

Adoucir l'eau de puits. — Un fort lessivage adoucit l'eau la plus dure et la rend semblable à l'eau de pluie. — *Idem.*

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

LXXII

Aix-la-Chapelle

(Suite et fin.)

Les noms et les titres de l'Empereur et de l'Impératrice sont ainsi spécifiés dans le registre que l'on conserve encore aujourd'hui à Aix-la-Chapelle :

« Albert Ernest Louis, chevalier de Brabant, baron de Hazbourg, duc-souverain d'Autriche, roi de Hongrie et Empereur d'Allemagne. »

Blanche Zitzka, femme de Brabant, baronne de Hazbourg, duchesse souveraine d'Autriche, reine de Hongrie, et Impératrice d'Allemagne. »

Un mois après le couronnement il arriva un incident qui donna la solution de bien des circonstances qui étaient encore un mystère.

L'empereur et l'impératrice se promenaient un soir dans les jardins du palais, causant du passé et de leur bonheur présent, quand Lionel, qui portait maintenant son véritable nom de comte d'Arlon, s'avança vers leurs Majestés.

Il marchait d'un pas léger et rapide, et il était évident qu'il avait une grande nouvelle à annoncer.

— Bien sûr il vous est arrivé un grand bonheur, mon cher Lionel ; et je m'en réjouis sincèrement, lui dit l'empereur. Lionel et son ami Conrad de Pirna, ajouta l'empereur en se tournant vers l'impératrice, sont les seuls qui n'ont point pris part aux fêtes par lesquelles on a célébré notre mariage.

— Est-ce que votre Majesté n'a pas, un jour, mentionné devant moi certaines jolies demoiselles nommées Linda et Béatrice ? demanda Blanche, en souriant.

— C'est possible, dit l'empereur. Est-ce que vous auriez des nouvelles de ces jeunes filles ?

— Avec la permission de vos Majestés, répondit Lionel, les demoiselles dont il est question sont en ce moment dans le palais, et Conrad est avec elles.

— Ah ! je comprends, dit l'empereur. Elles sont sans doute venues à Aix-la-Chapelle pour me remettre un message d'une dame qui, en sa qualité de nièce de Zitzka, se trouve être parente de l'impératrice.

— Linda et Béatrice n'ont point de message pour votre Majesté, dit le comte Lionel Arlon ; mais leur maîtresse, Céna. . .

— Si ma cousine Céna est dans le palais, nous devons la recevoir convenablement, dit l'impératrice ; puis elle murmura à l'oreille de son mari, vous savez, cher Albert, que, quelles que soient ses fautes, je n'ose dire ses crimes, elle a été victime de faits et de circonstances bien extraordinaires ; nous ne devons donc pas être sévères à son égard.

— Tu es un ange de bonté, répondit l'empereur sur le même ton. Puis, s'adressant de nouveau à Lionel, il lui dit : — Faites conduire Céna dans les appartements de l'impératrice, nous irons l'y trouver dans quelques minutes.

Le jeune page s'inclina et se retira ; aussitôt l'empereur et l'impératrice se rendirent, seuls et sans suite, dans ce salon où Céna Ildegardo les attendait.

Céna était vêtue tout en noir ; ses joues étaient extrêmement pâles, mais ses yeux n'avaient rien perdu de leur éclat. Il y avait sur son visage une profonde mélancolie, et quand elle vit venir l'empereur et l'impératrice, ses traits eurent, un moment, une véritable expression d'angoisse.

Blanche, qui savait qu'elle possédait tout entier le cœur de son mari, s'approcha d'elle avec une grâce et une dignité pleine d'aisance.

— Ma chère cousine, soyez la bienvenue ici, dit-elle en lui prenant les mains. Si vous avez des chagrins, nous vous consolons, si vous avez des ennemis, nous vous défendons, et s'il vous faut un asile, vous le trouverez sous notre toit. En parlant ainsi, je ne fais qu'exprimer les sentiments d'Albert.

— Tu as raison, Blanche, fit observer l'empereur. Le passé, Céna, ajouta-t-il, doit être oublié, oublié sous tous les rapports, et l'avenir seul doit nous occuper.

— Oui, mais je ne saurais vivre sous votre toit ni dans votre société, dit Céna de sa voix claire et métallique. Et cependant, je vous remercie, Albert, et vous aussi Blanche, de l'offre que vous me faites, et de la sympathie que vous me témoignez. Il fut un temps, Blanche, où je vous haïssais, où je vous aurais tuée, si je l'avais pu . . . où j'aurais voulu tuer aussi cet homme illustre qui est votre père, et qui est mon oncle à moi. Mais ce temps est passé, et je vous aime à présent. Je n'envie point votre haute position, je ne suis point jalouse de la couronne qui ceint votre front ; mais je vous envie l'amour de celui dont vous possédez le cœur. Puissiez-vous être heureux tous les deux ; c'est le vœu que fait pour vous Céna Ildegardo.

En prononçant ces paroles, elle baissa la voix, et se détourna pour essuyer les larmes qui coulaient de ses yeux.

L'impératrice était aussi très-affectée, ainsi que l'empereur.

— Je n'ai voulu vous faire qu'une courte visite, reprit Céna, après une pause durant laquelle elle fit appel à tout son courage. Le vêtement de deuil que je porte a pour but de me rappeler mes fautes, et ces aspirations qui ont été la cause de mes crimes, ajouta-t-elle. J'ai juré de le porter pendant toute une année, et je tiendrai mon serment. Et c'est parce que je suis revenue à d'autres sentiments que j'ai osé me présenter devant vous pour deux raisons.

— Parlez, ma cousine, dit Blanche ; que pouvons-nous faire qui vous soit agréable ?

— Dites-moi, mes amis, continua Céna, croyez-vous que le comte Lionel Arlon et le baron Conrad de Pirna aient pour mes jeunes amies Linda et Béatrice une affection sincère et honorable ?

— Je crois pouvoir vous répondre hardiment oui, dit l'empereur ; et en supposant que vous soyez décidée à nous quitter, je doute que mes pages laissent partir tranquillement vos amies.

— Dans ce cas, je vous confierai volontiers la destinée de ces deux jeunes filles que j'aime, ma chère cousine, dit Céna en prenant les mains de l'impératrice, et en les pressant cordialement. L'un des objets de ma visite se trouvera ainsi rempli : l'autre, ajouta-t-elle, était de vous remettre ces papiers, Albert. Et en même temps elle tira un rouleau de papiers qu'elle tendit à l'empereur.

— Vous y trouverez, dit-elle, l'explication de plusieurs points de mon histoire qui peuvent encore vous paraître obscurs. A présent, il ne me reste plus qu'à vous dire adieu.

— Adieu, Blanche, ma cousine, adieu, Albert, empereur d'Allemagne ! murmura-t-elle en réunissant dans la sienne la main de l'empereur et de l'impératrice.

Puis, les laissant retomber, elle s'enfuit de l'appartement.

Les explications que contenaient les documents remis par Céna à l'empereur, le lecteur saura bien les deviner en partie ; nous éviterons donc de plus longs détails à ce sujet. Quant au sort des divers personnages de notre histoire, nous dirons seulement ceci : c'est qu'ils vécurent encore longtemps dans la situation que leur avaient faite les événements.

Zitzka mourut sans avoir pu consolider le gouvernement qu'il avait établi ; mais les idées qu'il avait semées firent leur chemin ; et aujourd'hui encore nous en recueillons les fruits. Céna s'enferma dans la solitude, et mourut jeune. Les seules personnes qui eurent une pensée pour elle furent l'empereur, l'impératrice et Linda et Béatrice qui lui devaient leur bonheur.

LOUIS BAILLEUL

FIN.

LA FILLE DU BANQUIER

PREMIERE PARTIE

I

Où l'on fera connaissance avec quelques-uns des principaux personnages de notre histoire.

La scène s'ouvre en Bretagne.

Alfred de Moidrey et Henri Delagrave étaient camarades de collège.

L'intimité qui existait entre ces deux jeunes gens était pour tout le monde un sujet d'étonnement. Jamais, en effet, on ne vit deux personnes qui se ressemblaient moins et pour le caractère et pour l'extérieur. De Moidrey était grand et blond. Ses yeux bleus, sa chevelure dorée et son air franc et ouvert le faisaient tout d'abord remarquer et l'on se sentait attiré vers lui par une irrésistible sympathie.

Delagrave, au contraire, était froid et réservé; il avait un teint olivâtre, des cheveux noirs comme les ailes d'un corbeau, et les yeux sombres comme la nuit. Ses lèvres minces et serrées, ses sourcils toujours froncés indiquaient l'audace et la résolution.

Alfred de Moidrey avait peu ou point de secrets: il pensait librement, et, ce qu'il pensait, il était toujours prêt à l'exprimer.

Delagrave, lui, avait beaucoup de mystères, pour ses amis, et sa bouche ne trahissait jamais sa pensée. Il semblait avoir adopté et mettre en pratique cette maxime de Talleyrand "que la parole a été donnée à l'homme pour lui servir à mieux dissimuler ses opinions."

De Moidrey devait à l'imprévoyance de son père et de son grand-père de n'avoir hérité que de domaines grevés d'hypothèques. Il était noble par son origine, et pauvre, tandis que Delagrave, fils d'un marchand de Paris, — les méchants prétendent qu'il prêtait sur gages, — était riche, c'est-à-dire riche en espérances; car le vieux Delagrave entassait toujours or sur or, et Henri avait bien soin de répéter partout qu'il était seul héritier de la fortune de son père.

Alfred de Moidrey et Delagrave avaient pour ami commun un nommé Rodolphe Mortagne qui, disait-on avait de grandes obligations pécuniaires à Isaac Delagrave, le père de Henri, obligations que l'on consentit à annuler, en partie du moins, pour prix de certains services que Rodolphe Mortagne voulut bien se charger de rendre.

C'était, d'ailleurs, un garçon remarquable à tous égards, que Rodolphe Mortagne. Doué d'une facilité prodigieuse pour apprendre quoique ce fut, il parlait plusieurs langues, et il n'était pas de prix qu'il ne lui eût été facile de remporter au collège, pour peu qu'il eût voulu s'en donner la peine; mais ses ambitions étaient tout autres. Son temps, lorsqu'il ne l'employait pas à ses études favorites, il le dépensait dans les folies et la débauche. Toutes les observations que se permettaient de lui adresser les gens sensés, il les recevait en haussant les épaules, et en répondant que la vie de l'homme ne durait guère plus qu'un songe, le mieux était d'en jouir le plus possible.

Ses connaissances variées, son entrain extraordinaire, sa manière de vivre grandiose et généreuse, tout cela combiné l'avait rendu l'admiration et l'idole d'un cercle de jeunes gens qui, tous, riches en fortune et en santé, vidaient avec avidité la coupe du plaisir, en savourant tous les parfums et fermant l'oreille ou souriant d'un air incrédule à ceux qui les avertissaient qu'ils pourraient un jour trouver la lie au fond de cette coupe.

Alfred de Moidrey, Henri Delagrave et Rodolphe de Mortagne étaient donc liés entre deux par une de ces amitiés que l'on contracte dans la vie de collège, lorsque survint un événement tout à fait imprévu, qui jeta entre eux la pomme de discorde, et amena la haine là où avaient jusqu'alors régné l'amitié, la confiance et la gaieté.

Dans une réunion qui avait lieu, comme cela arrivait fréquemment, chez le jeune Mortagne, Henri Delagrave raconta qu'il avait fait dernièrement la connaissance d'un certain gentilhomme campagnard du voisinage, avec lequel le hasard l'avait mis en relation. Il ne le connaissait que depuis peu de temps, dit-il, mais chaque jour il était allé lui faire une visite.

— Il faut qu'il ait des qualités bien extraordinaires, pour captiver ainsi notre ami, qui, généralement, ne se recommande pas

par son côté sérieux, fit observer Rodolphe Mortagne.

— Il possède sans doute quelque secret dans l'art de vivre, qu'il a promis de lui communiquer, répliqua un des jeunes gens.

— Le pauvre homme n'a jamais étudié l'humanité que dans ses livres, répondit Delagrave; et encore a-t-il eu bien soin de ne choisir pour cela que des ouvrages aussi purs que lui.

— Je parie qu'il a une fille, et que c'est là l'attraction qui conduit Delagrave chez ce gentilhomme laboureur. Allons, ajouta-t-il, je vois à ton air embarrassé, que j'ai deviné; voilà donc pourquoi nous ne le voyons plus.

— Prends garde, Henri, s'écrièrent tous les jeunes gens, si tu te prends à aimer, tu vas devenir grave, rangé, et c'en est fait de ta joyeuse existence.

— Et qui est celle qui a su te plaire? demanda Mortagne.

— Pour me servir du langage des patiens, répliqua Delagrave, je dirai qu'elle est belle comme Vénus, mais j'ajouterai qu'elle affecte d'être prude et chaste comme Diane.

— Serais-ce donc sérieux? demanda Rodolphe avec un de ces sourires cyniques qui, déplacés chez les hommes de tous les âges, sont tout à fait révoltants quand on les voit grimacés par un jeune visage.

— Certainement, répondit Delagrave, je n'ai pu voir cette jeune fille sans l'aimer, et ce que je croyais d'abord n'être qu'un caprice est devenu une passion, mais j'ai des ressources; et du moment que je possède la confiance du père, je saurai m'en montrer digne.

— Et quand tu auras réussi, nous fêterons ta victoire, dit Mortagne en remplissant son verre, et en l'élevant vers ses compagnons. Allons, Henri, continua-t-il dis-nous le nom de ton gentilhomme d'Arcadie, et, comme de pareils pères sont nos bienfaiteurs à tous, nous boirons à sa santé.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Bonthot, Louis—Cartier, Bte.—Castonguay, André—Dubé, C.—Dubé, Clément—Dioune, Vve Alexandre—Deslauriers, Alexis—Dubé, Pierre—Dubé, Théophile—Gagnon, Augustin—Gagnon, Dme Vve George—Guy, Olivier—Lévesque, Pierre—Martin, Alf. Michaud, J. Bte.—Ouellet, Pire—Ouellet, Rémi—Paré, F. X. Pelletier, Joseph—Pelletier, Henri—Pelletier, Chs., 3me rang—Pelletier, Frs.—Plourde, Vve Octave—Rouleau, Joseph. (2)

2 décembre 1869.

J. DIONNE. M. P.

TERRES A VENDRE

1o La magnifique terre, voisine de la ferme-modèle de Mont magny, à un quart de lieue de l'Eglise de cette paroisse. Cette terre est située dans la riche vallée connue sous le nom d'anse des Mères; elle a 17 perches de large sur 36 arpents de profondeur, et est arrosée par une petite rivière qui rendrait très facile, la culture du chanvre sur une grande échelle.

S'adresser sur les lieux à

DAME VEUVE LÉON RENAULT,

ou à M. E. RENAULT,

au bureau du *Courier du Canada*.

2o. Voisine de la précédente et pouvant, réunie avec elle, former une splendide ferme, une terre de neuf perches de front sur 36 arpents de profondeur. Mêmes avantages au point de vue de la culture, que ceux qu'offre la terre annoncée ci-dessus.

S'adresser sur les lieux à

M. JEAN-BAPTISTE TONDREAU.

Deux riches battures font partie de ces deux terres qui sont, en outre, pourvues chacune d'une bonne maison, de bonnes granges et de toutes les dépendances nécessaires pour une culture soignée. Québec, 2 décembre 1869.